Bordereau de signature

[300922] - 2026-11-03 - ARRETE MEMBRES DU JURY CONCOURS ATTACHE 2026 - EAC - Concours et examens

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	10/11/2026	**Action : Visa** Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2026-11-03 - ARRETE MEMBRES DU JURY CONCOURS ATTACHE 2026 - EAC - Concours et examens" a été soumis par MACRON Cedric le 10/11/2026 09:00:16 pour une signature électronique.
Cedric MACRON	10/11/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Cédric MACRON (Centre de gestion de Meurthe et Moselle) , émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 27 mai 2026 à 09:51 au 26 mai 2029 à 09:51.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

N/Réf.: 26/CMAC/VB/CT/BH/LC **385**

ARRETE DU PRESIDENT
FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DE JURY DES CONCOURS ORGANISES POUR LE RECRUTEMENT DES ATTACHÉS TERRITORIAUX – SESSION 2026

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L 325-1 à L325-22 et L 325-24 à L 325-31,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°2009-756 du 22 juin 2009 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté n°020/26/AF/VB/CT/BH/LC en date du 26 janvier 2026 portant ouverture des concours organisés pour le recrutement des attachés territoriaux session 2026,

Vu l'arrêté n° 344/26/CMAC/VB/CT/BH/LC en date du 9 octobre 2026 nommant les correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité des concours organisés pour le recrutement des attachés territoriaux session 2026,

Vu le procès-verbal du tirage au sort des représentants du personnel aux jurys des concours et examens professionnels de catégorie A organisés en date du 28 mai 2026,

Vu la convention cadre pluriannuelle relative au fonctionnement des Centres de gestion de l'Interrégion Est dans le domaine des concours, des examens et de l'emploi pour les fonctionnaires de catégorie A et B signée, entre les Centres de gestion des Ardennes, de

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,

Considérant le courrier reçu de Monsieur Bertrand ACHARD, Directeur de la délégation Grand Est du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, en date du 18 mai 2026, portant désignation de Monsieur Benjamin GODFROY en qualité de représentant du CNFPT dans le jury du concours externe pour le recrutement des attachés territoriaux – session 2026,

Considérant le courrier reçu de Monsieur Bertrand ACHARD, Directeur de la délégation Grand Est du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, en date du 18 mai 2026, portant désignation de Monsieur Olivier GUYOT en qualité de représentant du CNFPT dans le jury du concours interne pour le recrutement des attachés territoriaux – session 2026,

Considérant le courrier reçu de Monsieur Bertrand ACHARD, Directeur de la délégation Grand Est du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, en date du 18 mai 2026, portant désignation de Madame Nathalie HUMMEL en qualité de représentante du CNFPT dans le jury du troisième concours pour le recrutement des attachés territoriaux – session 2026,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU JURY

Les personnes dont les noms suivent, sont désignées pour remplir les fonctions de membres de jury des concours organisés pour le recrutement des attachés territoriaux – session 2026 et elles sont réparties en trois collèges égaux :

CONCOURS EXTERNE

LES ÉLUS LOCAUX :

Monsieur Jean-Claude BICEGO	Conseiller municipal Commune de Moulins-lès-Metz (57)
Madame Éliane BORDMANN-INGILDSEN	Conseillère municipale Commune de Riedisheim (68)
Madame Carole HENRY	Conseillère municipale Commune de Volmerange-les-Mines (57)
Madame Christine LACAILLE	Conseillère municipale Commune de Rouilly-Saint-Loup (10) *qui remplacera la Présidente dans le cas où celle-ci serait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission*

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

Monsieur Vincent MAIRE	Conseiller municipal Commune de Flavigny-sur-Moselle (54)

LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX :

Monsieur Olivier AMPS	Administrateur territorial Directeur du contrôle et du conseil en gestion Département de la Moselle (57)
Monsieur François-Julien DEFERT	Administrateur territorial Directeur général adjoint Commune de Troyes (10)
Madame Caroline NEYEN	Fonctionnaire territoriale désignée dans les conditions fixées par l'article 17 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 Attaché principal territorial Directrice générale des services Commune de Pompey (54)
Madame Stéphanie PILOT MATHIEU	Attaché territorial Responsable administratif et financier Commune d'Épinal (88)
Madame Catherine WISS	Administrateur territorial Directrice générale des services Commune de Saint-Louis (68)

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

Madame Julie CUNY	Attaché principal territorial Directrice adjointe des ressources humaines Département de la Haute- Marne (52) *Présidente du jury*
Madame Vanessa DUSSAULX MASSON	Attaché territorial Directrice générale adjointe Communauté de communes de Commercy Void Vaucouleurs (55)
Monsieur Benjamin GODFROY	Représentant du CNFPT, désigné en application de l'article 42 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié Attaché territorial Chargé de mission transition énergétique Région Grand Est (67)
Monsieur Julien MARCHETTI	Attaché principal territorial Directeur des ressources humaines Syndicat mixte du SCOTAM (57)
Madame Pascale ZEHNER	Attaché principal territorial Cheffe de projet sport de nature

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

	Collectivité Européenne d'Alsace (67)

CONCOURS INTERNE

LES ÉLUS LOCAUX :

Monsieur Jean-Claude BICEGO	Conseiller municipal Commune de Moulins-lès-Metz (57)
Monsieur Anthony CAPS	Conseiller départemental Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (54)
Madame Christine LACAILLE	Conseillère municipale Commune de Rouilly-Saint-Loup (10) *qui remplacera la Présidente dans le cas où celle-ci serait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission*

LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX :

Madame Nathalie BONANNO	Administrateur territorial Directrice des ressources humaines Département de Meurthe-et-Moselle (54)
Monsieur Cyril GODOT	Administrateur territorial hors classe Directeur général adjoint jeunesse administration ressources Département de la Nièvre (58)
Madame Nathalie MENAOUM	Fonctionnaire territoriale désignée dans les conditions fixées par l'article 17 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 Attaché territorial Directrice du pôle enfance jeunesse Francas Commune de Frouard (54)

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

Madame Sophie BOURREL	Maître de conférences en droit public Université de Lorraine (54)
Madame Julie CUNY	Attaché principal territorial Directrice adjointe des ressources humaines Département de la Haute- Marne (52) *Présidente du jury*
Monsieur Olivier GUYOT	Représentant du CNFPT, désigné en application de l'article 42 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié Attaché principal territorial Adjoint au Directeur général des services du

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

	CCAS Commune de Châlons-en-Champagne (51)

TROISIÈME CONCOURS

LES ÉLUS LOCAUX :

Madame Jennifer BARREAU	Conseillère départementale Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (54) *Présidente du jury*
Monsieur Jérôme HECQUET	Conseiller municipal Commune de Marange-Silvange (57)

LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX :

Madame Anne-Sophie PEROT	Administrateur territorial Directrice générale adjointe du pôle transformation de l'action publique et des ressources Département de la Meuse (55)
Monsieur Morgan YVON	Fonctionnaire territorial désigné dans les conditions fixées par l'article 17 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 Attaché territorial Directeur de l'attractivité Commune de Jarville-la-Malgrange (54)

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

Monsieur Gilbert COURROY	Attaché d'administration de l'État Chef de bureau de la communication interministérielle Préfecture des Vosges (88)
Madame Nathalie HUMMEL	Représentante du CNFPT, désignée en application de l'article 42 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié Attaché principal territorial Chargée de mission Eurométropole de Strasbourg (67)

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

ARTICLE 2e : DÉSIGNATION DES CORRECTEURS DE L'ÉPREUVE ORALE

Les personnes dont les noms suivent sont désignées pour remplir les fonctions de correcteur de l'épreuve orale d'admission d'entretien avec les membres des jurys des concours pour le recrutement des attachés territoriaux - session 2026 :

Madame Véronique BOISSAC	Attaché hors classe Responsable des Pôles Ressources & Développement et Emploi & Carrières Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle (54)
Monsieur Jérôme BRAXMAIER	Ingénieur territorial Responsable informatique Centre de gestion du Haut-Rhin (68)
Monsieur Jérôme HECQUET	Ingénieur principal Administrateur fonctionnel Département de la Moselle (57)
Monsieur Benjamin HUGUENIN	Attaché principal territorial Responsable de l'unité Concours et examens professionnels Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle (54)
Madame Pascale ZEHNER	Attaché principal territorial Cheffe de projet sport de nature Collectivité Européenne d'Alsace (67)

ARTICLE 3e : INDEMNISATION DES MEMBRES

Les membres du jury et correcteurs de l'épreuve orale seront indemnisés conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4e : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le Président du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site **www.telerecours.fr**.

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20261109-1001-12112026-AI
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026

ARTICLE 5e : PUBLICITÉ

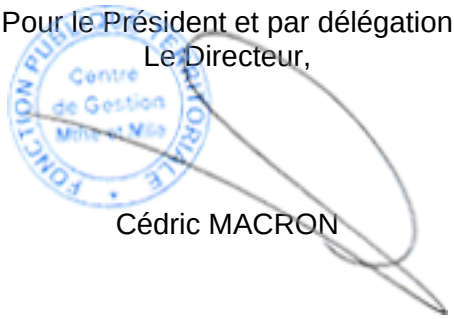
Le Directeur du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- publié au recueil des actes administratifs du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Ampliation de cet arrêté sera adressée à Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Centres de gestion coordonnateurs signataires de la convention d'organisation de ces concours, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute Marne, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 9 NOVEMBRE 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Cédric MACRON